



# Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée en santé

Cette formation sera mutualisée entre toutes les facultés de médecine de la région Auvergne Rhône Alpes. Elle sera dispensée au cours de deux années universitaires et comportera un enseignement théorique (séminaires en présentiel et eLearning) ainsi qu'un enseignement pratique (3 mois de stage temps plein en 1ère année et 6 mois de stage temps plein en 2ème année).

Cette formation comporte 4 options :

- > Maladies chroniques
- > Maladies Rénales dialyse transplantation
- > Hémato-oncologie
- > Santé Mentale Psychiatrie

## Pour qui ?

### Public visé

Elle s'adresse aux titulaires du Diplôme d'état d'infirmier ou d'infirmière ayant 3 ans ou plus d'expérience professionnelle.

### Conditions d'admission

Les postulants à ce diplôme doivent candidater à l'une des options de cette formation. L'inscription sera faite sur la plateforme eCandidat. Les pièces à fournir sont :

- > Une copie certifiée conforme du DE d'infirmier(e)
- > Un justificatif de l'inscription à l'ordre des infirmiers
- > Un curriculum vitae faisant état des 3 années d'expériences
- > Une lettre de motivation

## Coût de l'inscription

### Droits spécifiques

Le montant des droits d'inscription se situe entre 1200 et 1500€ en reprise d'études et 4000 et 5000€ en formation continue (tarif en attente de validation).